

# Procès Verbal

## ASSEMBLEE GENERALE "NANCY-METZ à la MARCHÉ"

Mardi 11 avril 2023

Complexe Sportif Saint-Symphorien  
57050 LONGEVILLE LES METZ  
Tél. : 03.87.68.09.05 ; [www.nancymetzalamarche.net](http://www.nancymetzalamarche.net)  
[association-nancy-metz@orange.fr](mailto:association-nancy-metz@orange.fr)

---

**Présents** : Maurice MEAZZI, Thierry ROCHEL, Loïc LEGROS, Marguerite BOTT, Manette LAGARDE

**Invité** : Christian CESTARI, Claude FRANCOIS (réviseur aux comptes)

**Rédacteur** : Thierry ROCHEL

---

Ouverture de la séance à 11 h 00.

### 1. Mot d'accueil du Président et vérification du quorum

Maurice remercie les membres de l'association, ainsi que le réviseur aux comptes, pour leur présence.

Il accueille les personnalités invitées, et ayant répondu présent :

-Michel SIMON, président et Robin MERCIER , chargé de mission, du comité régional de la Fédération Française de la Randonnée

-Jean-Paul et Huguette DEPRET, représentants le président de la Fédération Française des Sports Populaires

Il rappelle l'ordre du jour qui porte sur les points ci-dessous :

1- Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2022 (Vote)

2-Rapport moral du Président

3-Rapport d'activité 2022 (Vote)

4- Présentation du Bilan financier 2022

5- *Rapport du Réviseur aux comptes*

6- *Approbation des comptes 2022 et quitus au Trésorier (Vote)*

7- *Présentation du projet d'activité 2023*

8- *Approbation du projet d'activité 2023 (Vote)*

9- *Présentation du Budget Prévisionnel 2023*

10- *Approbation du Budget Budget Prévisionnel 2023 (Vote)*

12- *Renouvellement du mandat du Réviseur aux comptes (Vote)*

13- *Parole aux invités*

Vérification du quorum : les membres présents ou représentés constituent plus de 50 % des votants, et l'assemblée peut donc délibérer valablement.

Maurice présente et remercie les différents partenaires de notre association . Ils sont actuellement au nombre de 25, tous partenaires confondus : collectivités locales et territoriales, fédérations et partenaires associatifs locaux, partenaires privés, medias locaux et régionaux, etc.

### **2-Approbation du PV de l'AG précédente**

Les membres ont été destinataires du PV à la suite de l'Assemblée Générale du 22 avril 2022 et ont pu en prendre connaissance.

**Vote : le PV est adopté à l'unanimité.**

### **3-Rapport moral du Président:**

#### ***Rapport moral pour 2022 du Président***

*Les restrictions connues pendant deux ans du fait de la pandémie, et qui avaient mis en sommeil toutes les activités associatives, ont enfin pu être levées pour l'année 2022 .*

*Cette année apparaissait donc comme celle de la reprise des manifestations sportives, et pour nous , de la renaissance de la grande marche lorraine du 8 mai après deux années d'absence.*

*Bien que nous ayons, fin 2021, fait un premier test de redémarrage de notre activité en format réduit avec la marche Montauville -Metz d'octobre ( 500 participants), l'année 2022 se présentait à la fois avec ses espoirs de renouveau et ses inquiétudes .*

*-Espoir de pouvoir reprendre une activité enfin normale, et d'offrir à nouveau à nos marcheurs un vrai Nancy-Metz à la Marche à sa date traditionnelle du 8 mai, avec l'ensemble de ses parcours et de ses prestations*

*-Inquiétudes cependant car, même si les randonneurs avaient des fourmis dans les jambes après des mois d'activité réduite, seraient-ils à nouveau au rendez-vous de notre grande marche ? Inquiétude aussi en ce qui concerne nos partenaires : resteraient-ils fidèles à notre association et à nos projets ?*

*C'est cependant avec optimisme et détermination que le comité du Nancy-Metz s'est remis à la tâche début 2022. Il a fallu reprendre l'organisation du Nancy-Metz à la Marche à son échelle habituelle, relancer la machine au plan administratif, logistique, communication, relations partenaires, etc... Cet engagement a été couronné de succès :*

*-non seulement les marcheurs se sont montrés fidèles au grand rendez-vous du 8 mai, mais il a même fallu en limiter le nombre et arrêter les inscriptions à 2000 personnes.*

*-du côté des partenaires financeurs, publics aussi bien que privés, là-encore nous avons eu la joie de les voir confirmer leur appui à notre manifestation ( à l'exception d'un grand partenaire historique qui a fait défaut )*

*-et les bénévoles, sans qui la grande marche du 8 mai ne peut avoir lieu, ont eux aussi répondu à nouveau présent, avec générosité et enthousiasme.*

*Je note au passage que l'outil informatique mis en place en 2019, a donné sa pleine mesure et permis une communication et des inscriptions en ligne avec beaucoup d'efficacité.*

*Je suis donc très heureux de la réussite de notre grande marche du 8 mai 2022. Le défi a été relevé, et les marcheurs nous ont fait part de leur satisfaction.*

*Seul bémol à cette année très satisfaisante, le léger déficit financier de l'année , imputable à la défection du principal partenaire financier. Mais nous avons déjà entrepris de trouver de nouveaux partenaires qui viendraient se joindre à nous ; les contacts sont en bonne voie, et je suis très optimiste de ce point de vue pour 2023.*

*Je mentionne ici aussi le fait que le comité du Nancy-Metz à la Marche se compose d'un nombre trop restreint de personnes . Trouver de nouveaux bénévoles capables de s'investir est difficile pour toutes les associations, et nous n'échappons pas à la règle. Il faudra cependant s'atteler à ce chantier du recrutement et de l'élargissement de notre comité, et en faire une des priorités de l'année 2023.*

*Pour conclure, je voudrais remercier tous ceux que j'ai déjà cités dans ce rapport moral, et exprimer ma reconnaissance :*

*-aux partenaires privés et collectivités publiques qui nous soutiennent*

*-à la Fédération Française de la Randonnée pédestre et ses instances départementales et régionales pour leur appui, ainsi qu'à la FSCF*

*-aux 200 bénévoles qui donnent leur temps et leur énergie le jour du 8 mai*

*-et enfin aux membres de mon comité qui sont à la manœuvre tout au long de l'année pour faire de la traditionnelle marche du 8 mai un des grands moments de la randonnée pédestre en lorraine.*

*Merci à tous et rendez-vous le 8 Mai 2023.*

Maurice passe la parole à Thierry pour présentation du rapport d'activité.

#### **4-Présentation du rapport d'activité:**

*L'année 2022 a été, comme évoqué dans le rapport moral, l'année de la relance pleine et entière de notre activité.*

#### **La grande marche du 8 mai 2022.**

*Le comité a donc dû, après deux années sans Grande Marche Lorraine, se remobiliser pour organiser dans les meilleures conditions son activité majeure de l'année, la grande marche du 8 Mai 2022.*

*Voici quelques chiffres d'illustration de la manifestation.*

*-2000 personnes se sont inscrites (en rappelant que nous avons limité les inscriptions à ce nombre pour des raisons de logistique). Un point détaillé sur leurs origines, leurs âge et sexe, les parcours choisis, etc ... sera présenté dans la partie « statistiques » de l'exposé qui suivra.*

*- 3 parcours étaient proposés entre Metz et Nancy (63 km, 30 et 33 km).*

*-10 postes de ravitaillement émaillaient le parcours*

*-25 partenaires, dont la plupart fidèles depuis des années, ont soutenu l'évènement. On a enregistré la participation d'un nouveau financeur, la Fédération de Randonnée (dispositif PSF). Et si certains ont réduit leur participation (Conseil Régional), d'autres l'ont augmenté (ville de Nancy). (Voir point financier de cette AG pour le résultat final).*

*-20 secouristes de la Croix-Blanche ont assuré la sécurité des marcheurs*

*-200 bénévoles au total contribuent à la réussite du Nancy-Metz (inscriptions, ravitaillement, buvettes, secours, navettes, ...)*

*-17 € le tarif d'inscription, ajusté pour tenir compte des coûts.*

*- 11 bus ont assuré le transport des marcheurs vers le départ et pour les retours. La principale difficulté aura été de trouver les bus en nombre suffisant, les transporteurs étant soumis à des contraintes notamment de recrutement et de disponibilité de chauffeurs.*

*-avec 3 véhicules, les navettes de ramassage intermédiaire étaient en nombre plus réduit que les années précédentes.*

*A signaler :*

- une communication renforcée avec affichage sur les panneaux de la ville de Metz,*
- l'abandon (sauf cas exceptionnels) des inscriptions « papier » et corrélativement le bon*

fonctionnement des inscriptions en ligne, dont c'était la première à cette échelle

### Autres activités :

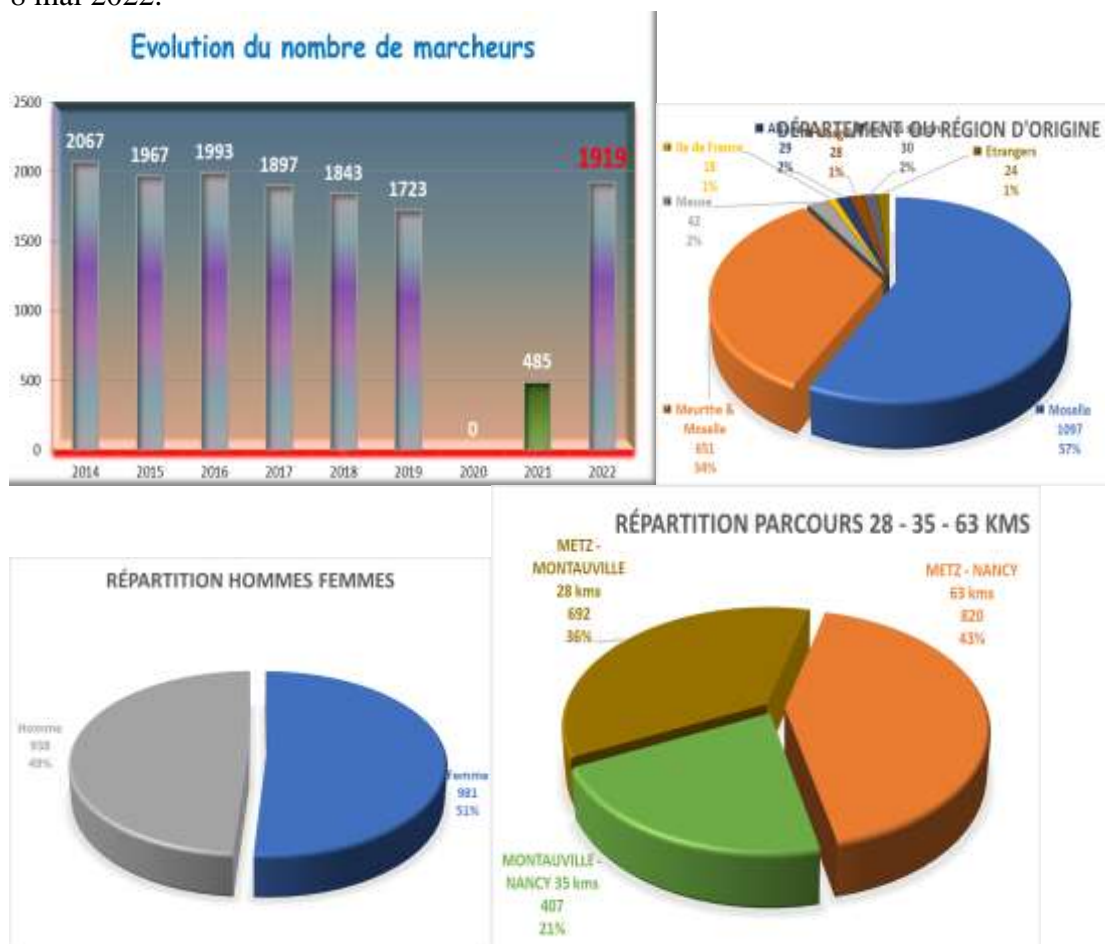
-Des contacts avec la ville de Metz avaient permis d'élaborer, à sa demande, un projet de marche urbaine pour environ 1000 personnes. La marche était pressentie en juin 2022. La ville de Metz n'a finalement pas souhaité aller au bout de ce projet.

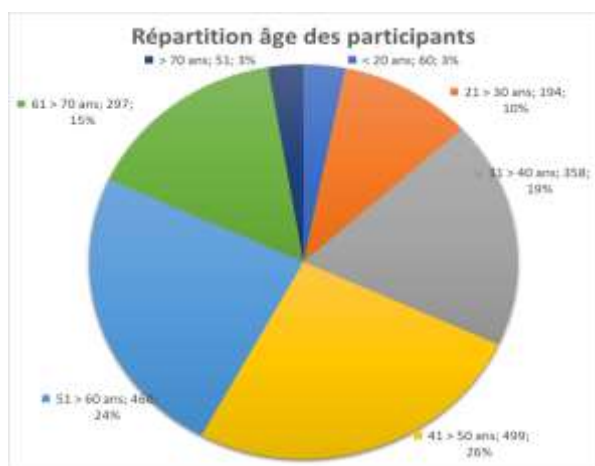
-Une marche d'une dizaine de personnes a été organisée par Marguerite le 6 juin 2022, avec découverte des hauteurs de Sierck-les Bains.

-Une marche a été organisée par Thierry sur les côtes de Meuse au départ de Ronvaux en novembre 2022, pour une dizaine de personnes.

-Des contacts sont en cours avec le comité départemental de randonnée pour rendre plus lisible le balisage du Nancy-Metz.

Maurice remercie Thierry et passe la parole à Loïc pour des précisions statistiques sur la marche du 8 mai 2022.





Un débat s'ouvre sur les raisons de la décroissance des participants au Nancy-Metz à la Marche de 2014 à 2020, suivie de la forte reprise sur 2022.

Maurice remercie Loïc et soumet l'ensemble de ce rapport d'activité au vote de l'assemblée.

**Vote : approuvé à l'unanimité**

### **5. Présentation du bilan financier:**

Le président, en l'absence de trésorier, présente le bilan financier de l'année écoulée, en dépenses et en recettes.

Voir tableaux en annexe 1.

L'année 2022 enregistre donc un léger déficit du fait essentiellement de la baisse de subvention d'un de nos principaux financeurs. Néanmoins, la bonne santé de la trésorerie de l'association a permis d'absorber sans trop de difficulté cette situation.

### **-6- Rapport du vérificateur aux comptes**

Maurice passe la parole à Claude François, réviseur aux comptes, pour la présentation de son rapport.

Voir rapport en annexe 2

Le président remercie Claude pour son rapport et son implication très appréciée à nos côtés.

Le rapport financier et le quitus au trésorier sont proposés au vote.

**Vote : approuvé à l'unanimité**

### **7- Projet d'activité 2023**

-Le projet d'activité pour 2023 sera principalement axé sur la marche traditionnelle du 8 mai, dont ce sera la 38ème édition.

-Des marches conviviales pour les membres pourront être organisées au fil de l'année.

### 8- Présentation du Budget Prévisionnel 2023

Maurice présente le budget prévisionnel pour 2023, en dépenses et recettes. Il est à hauteur de 67 000 € et est en augmentation par rapport au réalisé 2022 d'environ 10 %.

Voir tableaux en annexe 3

### 9- Approbation du Budget Prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel est soumis au vote .

**Vote : budget prévisionnel approuvé à l'unanimité.**

### 10- Renouvellement du mandat du Réviseur aux comptes

Claude Francois est candidat pour poursuivre son activité de réviseur aux comptes. Sa candidature est proposée au vote.

**Vote : unanimité pour la réélection de Claude François comme réviseur aux comptes.**

### 11- Parole aux invités

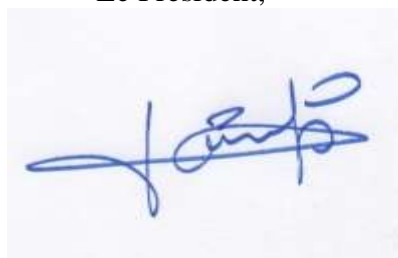
Maurice propose aux invités de dire quelques mots à l'assemblée s'ils le souhaitent.

Michel SIMON, pour le Comité Régional de la Randonnée, dit sa satisfaction de voir perdurer la grande marche du 8 mai, et souhaite qu'une telle initiative se multiplie. Il évoque les difficultés à trouver des bénévoles, surtout pour un investissement sur le long terme. D'où la nécessité pour les structures qui le peuvent de se professionnaliser, comme cela a été le cas de son Comité régional, avec le recrutement d'un chargé de mission. Il se donne maintenant comme priorité de renforcer la présence sur le territoire du Comité régional.

Jean-Paul DEPRET, pour la FFSP, confirme les propose sur la difficulté à trouver des bénévoles investis. Il souhaite renforcer par ailleurs la collaboration de la FFSP avec le Nancy-Metz à la Marche.

L'ordre du jour étant épuisé, Maurice remercie les participants. La réunion est close à 12h15, et les présents sont invités au pot de l'amitié

Le Président,



Maurice MEAZZI